REVUE DE PRESSE



La COI dans les médias entre
Le 23 juin et le 04 juillet 2014

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Lancement officiel Projet MESA.....2
Changement climatique –Reportage Audio.....4
Recherche et développement.....6
Sommet des chefs d'état de la COI aux Comores et réunion ministérielle à Madagascar7
Surveillance des pêches.....17
Tourisme et citoyenneté.....20
Visite d'état Mme Annick Girardin-Interview.....23

Retrouvez les retombées média (presse écrite, presse en ligne, radio et télévision) parus cette semaine dans la presse régionale et internationale. Les propos tenus dans ces documents n'engagent que leurs auteurs. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

AfriqueJet Actualités

ACTUALITÉ & INFORMATIONS - ACTUALITÉS AFRICAINES

Projet de surveillance pour l'environnement et la sécurité en Afrique

Maurice accueille une réunion sur le Projet de surveillance pour la sécurité et l'environnement en Afrique - Maurice accueillera, lundi, la réunion du Projet de surveillance pour l'environnement et la sécurité en Afrique (MESA) pour l'action thématique sur la gestion côtière et maritime, a appris la PANA de source officielle.

Cette initiative conjointe de l'Institut Océanographique de Maurice (MOI), la Commission de l'Océan Indien (COI) et le MESA s'inscrit dans le cadre du Programme de surveillance africaine de l'environnement pour un développement durable (AMESD). Elle réunira des participants de plusieurs pays associés à l'action thématique gestion côtière et maritime dont les Comores, l'ile Maurice, Madagascar, le Mozambique, le Kenya, La Réunion, les Seychelles et la Tanzanie.

Selon un officiel de MOI, plusieurs thèmes sont au programme de cette réunion, dont la thématique gestion côtière et maritime, des outils améliorés pour la détection des zones potentielles de pêche, l'introduction à la gestion intégrée de la zone côtière et le rôle et les responsabilités des institutions participantes. «Dans le cadre de ce projet, le MOI développera davantage les services opérationnels mis en place sous AMESD et établira un nouveau service en vue de fournir aux décideurs des outils additionnels pour gérer les ressources côtières et océaniques qui sont de plus en plus vulnérables», a-t-il déclaré.

Les initiateurs de la rencontre ont indiqué que le premier service concerne la gestion des ressources marines. Des bulletins et des graphiques avec des données océanographiques additionnelles (énergie cinétique, vents de surface de mer, configurations de vents) pour l'identification des zones de pêches potentielles seront produits. Le deuxième, qui sera un suivi de l'environnement côtier, vise à acquérir des informations marines afin de permettre le suivi, la prévision et l'atténuation des risques océaniques tels que la hausse du niveau de la mer, des marées et des tempêtes.

De plus, une évaluation pour déterminer la vulnérabilité des côtes des pays de la Commission de l'Océan Indien (COI) sera initiée en utilisant des données historiques et archivées. La mission du projet MESA consiste à renforcer les capacités de gestion de l'information, de prise de décision et de planification des institutions africaines chargées de l'environnement, du climat, de la sécurité alimentaire et des questions connexes, que ce soit au niveau continental, régional ou national, en facilitant l'accès et l'exploitation des applications d'observation de la Terre pertinentes pour l'Afrique.

Ce projet est axé sur la nécessité de renforcer les capacités d'utilisation des données d'observation de la Terre sur le continent africain et met particulièrement l'accent sur les applications climatiques et environnementales. Ce projet est financé par le 10ème Fonds européen de développement (FED) de l'Union européenne, avec une enveloppe budgétaire de 37 millions d'euros.

Pana 20/06/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/9118-projet-de-surveillance-pour-l-environnement-et-la-securite-en-afrique.html

AfriqueJet Actualités

ACTUALITÉ & INFORMATIONS - ACTUALITÉS AFRICAINES

Gestion de l'Environnement en Afrique

Réunion à Maurice sur la gestion de l'Environnement en Afrique - Le ministre mauricien de l'Environnement, Deva Virahsawmy, a déclaré lundi que le changement climatique a de sérieuses répercussions sur la compétitivité économique des Petits Etats Insulaires en Développement et qu'il est en train de les affecter sur le plan du développement durable.

Intervenant à l'ouverture d'une réunion sur la gestion de l'Environnement et la Sécurité en Afrique, à Ebène, dans le centre de l'Île, M. Virahsawmy a dit que le changement climatique menace les gains économiques que les pays dans l'Ouest de l'Océan Indien ont récoltés depuis ces dernières années et pourrait les empêcher d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour de développement (Odm).

Selon le ministre, la mise en commun des ressources et des échanges d'informations au niveau régional et sous-régional est d'une extrême importance. "Il est crucial que nos pays puissent avoir accès aux informations en provenance des observations technologiques de la Terre», a-t-il souligné.

Pour sa part, le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (Coi), Jean-Claude de L'Estrac, a dit que ce projet vise à améliorer «technologiquement » le développement durable en Afrique. Selon lui, la gestion des ressources est une question importante car elle a des conséquences sur les populations locales et les économies qui dépendent sur le tourisme et la pêche.

L'on a indiqué à Maurice que l'objectif de cette démarche est d'améliorer la gestion de l'information, la prise des décisions et la planification au sein des institutions africaines mandatées pour travailler sur l'environnement, le climat, la sécurité alimentaire et l'exploitation technologiques des observations de la Terre en Afrique.

Ce projet, qui est financé à hauteur de 37 million d'euros sous le 10ème Fonds européen de développement (Fed), a attiré des participants venant des Comores, de Maurice, de Madagascar, du Mozambique, du Kenya, de La Réunion, des Seychelles et de la Tanzanie.

Pana 24/06/2014

http://www.afriquejet.com/ocean-indien/9236-gestion-de-l-environnement-en-afrique.html

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

Changement climatique

L'impact du changement climatique sur l'économie des îles

Importante réunion internationale sur l'environnement à Maurice

mardi 24 juin 2014

COP21 - Paris 2015

Le ministre mauricien de l'Environnement, Deva Virahsawmy, a déclaré lundi que le changement climatique a de sérieuses répercussions sur la compétitivité économique des Petits Etats Insulaires en Développement et qu'il est en train de les affecter sur le plan du développement durable.

Intervenant à l'ouverture d'une réunion sur la gestion de l'Environnement et la Sécurité en Afrique, à Ebène, dans le centre de l'Île, M. Virahsawmy a dit que le changement climatique menace les gains économiques que les pays dans l'Ouest de l'Océan Indien ont récoltés depuis ces dernières années et pourrait les empêcher d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour de développement (Odm). Selon le ministre, la mise en commun des ressources et des échanges d'informations au niveau régional et sous-régional est d'une extrême importance. "Il est crucial que nos pays puissent avoir accès aux informations en provenance des observations technologiques de la Terre », a-t-il souligné. Pour sa part, le Secrétaire général de la Commission de l'Océan Indien (Coi), Jean-Claude de L'Estrac, a dit que ce projet vise à améliorer « technologiquement » le développement durable en Afrique. Selon lui, la gestion des ressources est une question importante car elle a des conséquences sur les populations locales et les économies qui dépendent sur le tourisme et la pêche. L'on a indiqué à Maurice que l'objectif de cette démarche est d'améliorer la gestion de l'information, la prise des décisions et la planification au sein des institutions africaines mandatées pour travailler sur l'environnement, le climat, la sécurité alimentaire et l'exploitation technologiques des observations de la Terre en Afrique. Ce projet, qui est financé à hauteur de 37 million d'euros sous le 10ème Fonds européen de développement (Fed), a attiré des participants venant des Comores, de Maurice, de Madagascar, du Mozambique, du Kenya, de La Réunion, des Seychelles et de la Tanzanie.

http://www.temoignages.re/l-impact-du-changement-climatique-sur-l-economie-des-iles,79234.html

Africa, Africa Climate Wire, Environment, Multimedia, Podcast

Indian Ocean Islands Unprepared for Climate Change

By Nasseem Ackbarally

REPORTAGE AUDIO

Credit: Nasseem Ackbarally

Port Louis, Mauritius, Jul 3 2014 (IPS) - Masseem Ackbarally reports from Port Louis Mauritius that despite clear evidence of climate change, the Indian Ocean Islands have not done much in terms of adaptation and mitigation.

http://www.ipsnews.net/2014/07/indian-ocean-isalands-unprepared-for-climate-change/

www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée
La Gazette de la Grande Ile

Coopération du Cirad et de la COI: Signature d'un accord-cadre

Lundi, 23 Juin 2014 06:12

Fort de son expérience dans la zone de l'océan Indien, le Cirad vient de signer un accord-cadre instituant la création d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD), en partenariat avec la Commission de l'océan Indien (COI), la préfecture de la Réunion et la Région Réunion.

Objectif : mieux mobiliser les acteurs locaux et régionaux pour renforcer la sécurité alimentaire des îles de l'océan Indien.

Plus, selon les données publiées par le Cirad, il apparaît que le Cirad s'investit plus avant dans le développement agricole et économique de la Réunion tout en s'appuyant sur une ouverture internationale. La création d'une plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PReRAD) en est l'exemple le plus récent. Elle fait suite à la signature le 5 juin 2014 d'un accord –cadre de coopération scientifique entre la Commission de l'océan Indien (COI), le Cirad, la préfecture de la Réunion et la Région Réunion elle-même. L'objectif : améliorer la mobilisation des acteurs locaux et régionaux pour renforcer la sécurité alimentaire des îles de l'océan Indien.

Et les mêmes informations de souligner que « A partir, des travaux que le Cirad conduit à la Réunion et à Madagascar, on est capable de développer une action de partenariat scientifique à l'échelle régionale avec les institutions de la COI présentes dans la zone », précise Michel Eddi, président-directeur général du Cirad. Le Cirad à la Réunion constituera la base principale de cette plateforme qui sera orientée vers des thèmes de recherche majeurs : santé animale et humaine, biodiversité et santé végétale, systèmes agro-alimentaires de qualité, recyclage des matières organiques et services agro environnementaux liés aux activités agricoles.

La direction régionale du Cirad à la Réunion/océan Indien est le deuxième plus important dispositif de l'établissement de par le monde. Sur les six prochaines années, l'appui fourni à la COI sera majeur :

« le Cirad va mobiliser ses ressources à hauteur de près de 90 millions d'euros, à partir de ses dispositifs à la Réunion et à Madagascar ainsi que d'importants financements européens et de la Région Réunion », souligne Gilles Mandret, directeur régional Réunion-océan Indien du Cirad.

L'implication du Cirad dans la création de cette plateforme régionale de recherche concrétise l'appui fourni à l'axe prioritaire de la COI sur la sécurité alimentaire.

La prochaine réunion des bailleurs de fonds, à Madagascar, portera d'ailleurs sur la sécurité alimentaire et sera la première illustration de la coopération du Cirad et de la COI à travers la PReRAD.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=40700&Itemid=57

Sommet des chefs d'état de la COI aux Comores

HZK Agence Comorienne de Presse

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

Une mission du service de protocole français à Moroni

Dans le cadre des préparatifs du 4e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien, une mission du service du protocole de la République Française se trouve à Moroni. Leur but est d'appuyer les Comores dans le domaine protocolaire pour la réussite du sommet.

A un mois du 4e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien (COI), les préparatifs vont bon train. Après la visite la semaine dernière, du secrétaire d'Etat en charge du Développement et de la Francophonie au ministère des Affaires étrangères françaises et la visite d'une délégation malgache envoyée par la présidente de la COI pour le sommet, c'est au tour de la mission du service du protocole de la République française de se poser à Moroni. Leur visite entre dans le cadre de la préparation du sommet des chefs d'Etat de la COI. La délégation est composée de trois personnes. Il s'agit de Marc Mertillo, adjoint au sous directeur cérémonial, Jean Baptiste Dulion, commissaire divisionnaire au service de la protection et d'Alain Barbonneau, commandant du service de la protection. « Cette mission ne vient pas seulement pour la délégation française mais elle va aider les Comores sur la réussite du projet », déclare Mouigni Abdou, le conseiller en communication au ministère des Relations extérieures. La mission est arrivée hier lundi et repartira le samedi 28 Juin. « Cette délégation va travailler avec la partie comorienne sur le protocole et la sécurité et voir les dispositions à mettre en place pour le sommet », poursuit-il.

Au niveau des préparatifs, un conseil des Ministres des Affaires étrangères, avec la participation du secrétariat général de la COI, se tiendra le 3 Juillet prochain à Madagascar. Cette réunion consistera à ficeler le dossier du sommet et définir l'ordre du jour et les thèmes qui seront abordés par les chefs d'Etat de la COI. « Tout ce qui sortira de ce conseil sera définitif sur le plan technique. Le reste, c'est la partie comorienne qui assurera et en l'état actuel des choses, les Comores sont prêtes pour accueillir ce sommet », assure Mouigni Abdou. Contrairement au conseil des Ministres des Affaires étrangères qui s'est tenu à Moroni au mois d'Avril dernier, la commission en charge de l'organisation de ce sommet elle, a rencontré le chef de l'exécutif de l'île autonome de Ngazidja pour une sensibilisation sur l'accueil des délégations à l'aéroport. « En dehors de la capitale, nous voulons que l'évènement soit vécu dans les autres régions », dit-il. Un site spécial pour le sommet est déjà mis en place. Maintenant, les yeux sont tous rivés sur le conseil des Ministres qui se tiendra à Madagascar le 3 Juillet prochain, avant dernière étape avant la tenue de l'évènement.

Mohamed Youssouf

http://www.lagazettedescomores.com/spip.php?article3659

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

- International

France : François Hollande en tournée en Afrique et dans l'océan Indien

4-7-2014 à 10:06

Le président français fera d'abord escale à Niamey, au Niger, avant de se rendre en Côte d'Ivoire le 17 juillet, où il sera reçu par son homologue Alassane Ouattara, puis aux Comores

À Niamey, le chef de l'État aura un entretien avec son homologue Mahamadou Issoufou. À Abidjan, François Hollande échangera avec Alassane Ouattara sur les relations bilatérales, l'économie et le développement durable. Il s'agira de la première visite du chef de l'État français en Côte d'Ivoire.

Le 26 juillet, le président français est attendu à Moroni (Comores) pour l'ouverture du quatrième sommet des chefs d'État de la Commission de l'océan indien (COI). Il se rendra ensuite à Mayotte, la quatrième île de l'archipel sous administration française depuis 1975 — toujours réclamée par les Comores.

Le président français sera accompagné, entre autres, par ses ministres des Affaires étrangères, Laurent Fabius, et de la Défense, Jean-Yves Le Drian, ainsi que par une trentaine de chefs d'entreprise.

Noël Ndong

http://www.adiac-congo.com/content/france-francois-hollande-en-tournee-en-afrique-et-dans-locean-indien-16418

Mayotte et la Commission de l'Océan Indien

Publié le 03/07/2014 à 07:56 par comoresdroitTags : roman mer france article solidarité signature

A quelques semaines de la tenue du sommet des Chefs d'Etat dea pays de la Commission de l'Océan Indien (COI) à Moroni, l'éventuelle participation de l'ile de Mayotte à ces assises régionales en terre comorienne suscite les craintes du Gouvernement comorien qui feint d'ignorer l'offensive diplomatique menée par la France et les élus de Mayotte pour imposer cette ile, dans les instances régionales de l'Océan Indien. Depuis la transformation de Mayotte en « Département d'outre-mer » en 2011, la France ne cache plus ses ambitions d'imposer Mayotte dans son environnement naturel. Cette offensive diplomatique commence à porter ses fruits au niveau de la région. Madagascar qui était l'un des soutiens des Comores dans le dossier de Mayotte, accueille maintenant à bras ouverts les élus de Mayotte et signe des accords avec le Conseil Général de Mayotte.

Lors de la dernière réunion interministérielle des pays de la COI du mois d'avril 2014 à Moroni, sur demande du ministère des affaires étrangères françaises, transmise par le préfet de Mayotte, il avait été demandé au Président du conseil général de Mayotte de désigner un élu qui intègrerait la délégation française qui devrait participer à cette réunion. Ahamed Attoumani Douchina, ancien Président du conseil général de Mayotte avait été désigné par pour participer à la dite réunion. Cependant, ce dernier n'a pas pu participer à la réunion interministérielle faute d'accréditation et grâce à la vigilance du Ministère comorien des Relations Extérieures qui avait refuser d'intégrer Monsieur Douchina dans la délégation de la France. Cette exclusion d'Ahamed Attoumani Douchina à cette réunion a soulevé un énorme tollé à Mayotte. Le Ministre des Affaires étrangères de la France, Laurent Fabius a écrit au président Douchina le 18 avril dernier pour lui informer « qu'une telle situation ne se reproduira plus et qu'il maintiendra sur le sujet une veille personnelle afin que l'image extérieure de la France ne soit plus si grossièrement écornée ». Le Chef de la diplomatie française a tenu à rappeler dans cette lettre, son engagement pour la parfaite insertion de Mayotte dans son environnement régional. Ainsi, cette lettre laisse la porte ouverte à la possible participation de personnalité mahoraise dans la délégation française qui participera au sommet des chefs de l'Etat de la Commission de l'Océan Indien au mois de juillet prochain. Cette participation est-elle légale ou possible ? La France a adhéré à l'accord général de coopération entre les Etats membres de la commission de l'océan indien, **pour le compte de la Réunion,**le 10 janvier 1986. La participation de la France au nom d'un département d'outre-mer était permise par les termes de l'acte constitutif de la COI d'une part et par les dispositions constitutionnelles françaises d'autre part. Dans son article 13, en effet, l'accord de Victoria prévoit que « la commission

examinera toute demande d'adhésion faite par tout Etat ou entité de la région ». L'expression « entité » ménageait une place pour la Réunion. Le préambule du protocole d'adhésion de la France à la COI circonscrit à la Réunion cette participation et rappelle la « volonté (française) de voir son département et sa région de la Réunion participer pleinement à la coopération régionale réalisée au sein de la COI ». Le souci d'encadrer ainsi l'adhésion française ne répondait pas seulement à un objectif pratique. Il visait à prendre en compte les préoccupations manifestées par certains Etats au regard du « respect absolu des souverainetés nationales, sans paternalisme ou visée géopolitique », mais surtout à exclure Mayotte des activités de la COI. Les membres fondateurs de la COI ont témoigné ainsi leur solidarité avec les Comores dans le conflit territorial qui l'oppose avec la France. Une solidarité qui s'amenuise d'année en année.

Cette présence du département français de la Réunion emporte deux conséquences pour la participation française au sein de la COI. En premier lieu ce n'est pas un diplomate mais le **préfet de la Réunion** qui représente les intérêts de la France dans les instances de la COI. Ensuite, comme l'indique le mémorandum français de janvier 1986, « le chef de la délégation s'adjoindra l'assistance d'élus de la Réunion et d'experts ». L'article 3 de l'accord général de coopération entre les membres de la COI prévoyait cette possibilité : « les parlementaires des pays signataires peuvent être invités à participer à titre d'observateur aux travaux de la commission ». En définitive la pratique a conduit à instituer une coprésidence de la délégation française par le préfet et le Président du Conseil régional de la Réunion consacrant ainsi la part éminente de l'instance régionale dans les contacts internationaux.

Le Décret du Président français (N° 2007-1259) portant publication du Protocole additionnel à l'accord général de coopération entre les Etats membres de la Commission de l'océan Indien du 10 janvier 1984, signé à Victoria le 14 avril 1989 n'a été signé que 20 ans plus tard, le 21 aout 2007. Ce délai excessif séparantla signature du protocole de sa ratification a pour principale raison selon le ministère français des affaires étrangères, la réserve émise par le ministère du budget au sujet des incidences sur le régime fiscal français des privilèges et immunités prévus par le protocole additionnel et surtout les difficultés rencontrées par la procédure de ratification aux Comores du protocole d'adhésion de la France à la COI. Ainsi, les Comores ont le pouvoir de peser dans le choix de la COI d'accueillir en son sein l'ile de Mayotte ou ses élus. Toute modification de l'accord de victoria visant à intégrer Mayotte doit avoir l'aval du Gouvernement de l'Union des Comores. L'article 13 de l'accord de Victoria dispose clairement que « la Commission examinera toute demande d'adhésion faite par tout Etat ou Entité de la Région et statuera à l'unanimité de ses Membres ». L'unanimité constitue en fait le droit de veto que dispose les Comores dans la COI.

http://comoresdroit.centerblog.net/1568-Mayotte-et-la-Commission-de-l-Ocean-Indien-

www.lagazette-dgi.com La vérité imprimée
La Gazette de la Grande Ile

Commission de l'océan Indien: Préparation du sommet des chefs d'Etat

Jeudi, 03 Juillet 2014 07:44

La réunion des ministres des Affaires Etrangères des Etats membres de la Commission de l'océan Indien (COI) se tiendra demain, au ministère des Affaires Etrangères, à Antananarivo.

C'est une réunion technique qui concerne la préparation du futur sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des îles de l'océan Indien, dans une vingtaine de jours, plus précisément le 26 juillet prochain, aux Comores. Les délégations étrangères arriveront ce jour et les préparatifs au plan logistique, technique, protocolaire et l'hébergement doit être mis au point. Rappelons que le chef de l'Etat français, François Hollande, effectuera une visite dans les îles de l'océan Indien, notamment à l'île de La Réunion. Il participera également à ce sommet, à Moroni. Cependant, aucune visite officielle du président français n'est prévue à Madagascar jusqu'ici.

http://www.lagazette-dgi.com/index.php?option=com_content&task=view&id=40933&Itemid=55

L'Express DE MADAGASCAR
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET D'ANALYSE
Portail d'informations et d'analyses sur Madagascar

Réunion ministérielle extraordinaire

Dans le cadre de la préparation du sommet des Chefs d'État et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien (COI), le 26 juillet, Madagascar hébergera une réunion ministérielle extraordinaire ce jour à l'hotel Ibis Ankorondrano. Une séance de travail, sous la houlette de Harisoa Razafitrimo, ministre des Affaires étrangères.

http://www.lexpressmada.com/blog/actualites/a-chaud-68-13369

Sommet des ministres des Affaires étrangères de l'Océan Indien à ...

Catégorie : | Presse internationnale

Créé le mercredi 2 juillet 2014 22:38

Publié le jeudi 3 juillet 2014 00:00 Afrik.com

Affichages : 3

Madagascar s'apprête à abriter la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan Indien (COI), qui aura lieu ce jeudi. C'est la première fois que l'île rouge accueille cet évènement. Le ministère malgache des L'express.mu

Lire la suite: Afrik.com

http://gasy.net/info/13-presse/internationnale/153261-sommet-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-l-ocean-indien-a.html

François Hollande sera à La Réunion, aux Comores et à Mayotte du 25 au 27 juillet

- la1ere.fr
- Publié le 02/07/2014 | 18:31, mis à jour le 02/07/2014 | 18:31

François Hollande effectuera son premier déplacement officiel dans l'océan Indien à l'occasion du sommet des présidents et chefs de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien qui se tient à Moroni, aux Comores. Il passera préalablement par La Réunion puis ensuite par Mayotte.

De ce voyage présidentiel, on ne connaît pour l'instant que les dates. Les différentes étapes et thématiques sont encore en discussion.

Le chef de l'Etat arrivera à La Réunion le vendredi 25 juillet au matin. Il restera dans l'île jusqu'au samedi 26 juillet.

Le samedi matin, le président de la République se rendra aux Comores, à Moroni, pour participer au quatrième sommet des présidents et chefs de gouvernement de la Commission de l'Océan Indien. Il ne passera que quelques heures dans la capitale comorienne, avant de s'envoler pour Mayotte samedi en fin de journée.

François Hollande passera la nuit dans le cinquième département français d'Outre-mer. Il restera sur place la journée du dimanche, avant de repartir pour Paris le dimanche dans la soirée.

- **international**

http://www.la1ere.fr/2014/07/02/francois-hollande-sera-la-reunion-aux-comores-et-mayotte-du-25-au-27-juillet-166143.html

LE MAURICE - LES COMORES - MADAGASCAR - RÉUNION - SEYCHELLES - COOPÉRATION -DIPLOMATIE - EVÉNEMENT - POLITIQUE

Sommet des ministres des Affaires étrangères de l'Océan Indien à Madagascar

MERCREDI 2 JUILLET 2014 / PAR FOUÂD HARIT

Madagascar abrite, ce jeudi, une réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan Indien.

Madagascar s'apprête à abriter la réunion extraordinaire des ministres des Affaires étrangères de la Commission de l'Océan Indien (COI), qui aura lieu ce jeudi. C'est la première fois que l'île rouge accueille cet évènement. Le ministère malgache des Affaires étrangères s'affaire aux dernières mises au point, tant sur le plan logistique et technique que sur le plan protocolaire. Les différentes délégations ont commencé à arriver mardi.

Cette coopération régionale, « déclinée dans un large éventail de projets communs, contribue à la création d'un avenir plus serein, plus stable et plus prospère. Elle a pu se concrétiser grâce à la volonté politique de nos pays et au concours d'un nombre croissant de partenaires au développement de premier niveau, en particulier l'Union européenne. C'est avec leur confiance renouvelée que la COI a pu agir avec autant de vigueur en faveur de l'intégration économique régionale, de la protection de l'environnement, de la stabilité politique, de la sécurité maritime, de la santé publique, de la culture ou encore de la promotion des femmes et des jeunes », commente Jean Claude de l'Estrac, Secrétaire général de la COI, sur le **site internet de la coopération**.

Créée en 1982 à Port-Louis, sur l'île Maurice, la COI regroupe cinq pays de la région Océan Indien occidental : Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores et la France représentée par La Réunion.

http://www.afrik.com/madagascar-accueille-un-sommet-des-ministres-des-affaires-etrangeres-de-l-ocean-indien

CÔTE D'IVOIRE - FRANCE - LES COMORES - NIGER - DIPLOMATIE - POLITIQUE

François Hollande en tournée africaine en juillet

MARDI 1ER JUILLET 2014 / PAR ASSANATOU BALDÉ

Le Président français François Hollande est attendu dans plusieurs pays africains, au mois de juillet. Il se rendra d'abord en Côte d'Ivoire, avant de faire escale au Niger ou encore aux Comores.

François Hollande de retour en Afrique. Le Président français sera en effet en tournée africaine durant une partie du mois de juillet. Il se rendra d'abord en Côte d'Ivoire le 17 juillet, où il rencontrera son homologue ivoirien Alassane Ouattara. Cette visite sera placée sous le signe de l'économie et du développement durable.

Les bruits courent, mais rien d'officiel pour le moment encore, qu'il fera également escale au Niger pour rencontrer son homologue Mahamadou Issoufou, dont il est très proche. Le dirigeant français devrait également se rendre aux Comores le 26 juillet, où il est attendu à Moroni pour l'ouverture du 4e sommet des chefs d'État de la Commission de l'océan Indien (le précédent avait eu lieu en 2005).

Puis François Hollande ira à Mayotte, la quatrième île de l'archipel sous administration française depuis 1975, toujours réclamée par la diplomatie comorienne. Le Président français sera accompagné de Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, et du ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, ainsi que d'une trentaine d'entrepreneurs.

http://www.afrik.com/hollande-en-tournee-africaine-en-juillet

OCÉAN INDIEN

Fronde contre un projet d'accord migratoire France-Comores

- Clicanoo.re
- publié le 4 juillet 2014
- 10h27

Des associations et des partis ont dénoncé jeudi des négociations entre la France et les Comores en vue de la signature d'un accord sur l'immigration qui, selon eux, visent à transformer l'île de Mayotte en "forteresse".

Le président François Hollande est attendu dans l'archipel des Comores le 26 juillet pour un sommet de la Commission de l'océan Indien.

"L'enjeu majeur" de sa visite "pourrait bien être la signature d'un accord bilatéral" sur "la circulation des personnes" entre les trois îles de l'archipel des Comores et le département français de Mayotte, écrivent dans un communiqué conjoint plusieurs associations (Migreurop, Gisti, LDH, Emmaüs, etc.) et partis de gauche (PCF, EELV, Ensemble, etc.)

Selon eux, cet accord vise à "faciliter la circulation (...) pour une caste dirigeante comorienne qui, à ce prix, accepte de coopérer avec la France pour mieux l'interdire aux autres."

L'accord prévoit de faciliter la délivrance de visa aux chefs d'entreprise, artistes, sportifs de haut niveau, ou autre haut diplômés, ainsi que pour certains motifs personnels (santé, familles proches, obsèques), selon une version non définitive connue des organisations. Pour les autres Comoriens, l'Union des Comores s'engage à accepter le retour des expulsés, et à "coopérer avec la France pour interdire la circulation non autorisée vers Mayotte".

Les signataires dénoncent "un montage inéquitable" qui, à l'instar d'accords signés entre l'Union européenne et certains pays sources d'immigration (Maroc, Tunisie...), risque d'avoir des "conséquences dramatiques" en poussant les migrants à emprunter des routes toujours plus "périlleuses".

L'archipel des Comores, l'un des pays les plus pauvres d'Afrique, n'est qu'à 70 kilomètres de Mayotte et ses habitants sont nombreux à risquer la traversée, souvent à bord d'embarcations de fortune, les kwassa kwassa. Des dizaines meurent chaque année dans des naufrages. Jusqu'à un tiers de la population de Mayotte serait constitué de sans-papiers, selon les estimations. Le gouvernement vient de publier une ordonnance pour rapprocher le droit des étrangers en vigueur à Mayotte des normes hexagonales, mais d'importantes dérogations demeurent. Des organisations ont introduit un recours devant le Conseil d'État contre ce texte jugé "discriminatoire".

http://www.clicanoo.re/428027-fronde-contre-un-projet-d-accord-migratoire-france-comores.html

Surveillance des pêches : Mission accomplie pour les sentinelles des mers

juil 3rd, 2014

6 h 30. Port de Mahajanga, un matin de mai 2014. L'« Atsantsa » accueille à son bord des passagers pas comme les autres : un groupe de journalistes malgaches, mauriciens, comoriens et seychellois, venus pour une journée à bord de ce navire de surveillance des pêches en haute mer, vivre de l'intérieur le quotidien des inspecteurs des pêches en mission… et faire abstraction du mal de mer !

Pirogues de pêcheurs artisans, bateaux de pêche en haute mer, boutres, toutes ces embarcations peuvent à tout moment être contrôlées en mer par les inspecteurs de pêche. Ce jour-là, « La Mérite », un boutre venant de Vilamatsà, à l'ouest de Mahajanga, est la première embarcation contrôlée par les inspecteurs de pêche : permis de navigation, rôle d'équipage, contrôle d'identité des passagers et inspection de la cale. L'équipage s'y soumet sans problème et après un feu vert des inspecteurs, « La Mérite » continue sa « route ».

Le second navire contrôlé ne semble pas être aussi coopératif : les manœuvres de l'Atsantsa qui lui signifient de s'arrêter sont ignorées par l'équipage, tout comme les plusieurs appels radio lancés par l'inspecteur de pêche. Après une dizaine de minutes d'insistance de ce dernier, le chalutier décide enfin de s'arrêter. L'inspecteur ne semble pas surpris par l'attitude de l'équipage.*« Les navires commandés par des asiatiques usent souvent, pour ne pas dire toujours, de la barrière des langues pour faire semblant de ne rien comprendre. Mais nous sommes habitués à ce genre de comportement qui mérite des avertissements à l'endroit du capitaine »,* explique l'inspecteur Lalaina Randrianjaka, chargé de contrôler ce chalutier.

Celui-ci est effectivement commandé par un Chinois. Une fois à bord, les visiteurs vont de surprises en surprises. Avant que l'inspecteur ne monte à bord, il y a du mouvement du côté des matelots.

Mal à l'aise, l'équipage se soumet, toutefois, sans problème au contrôle : papiers relatifs à la navigation et aux activités de pêche, contrôle de la cale et mesure des filets : les mailles ne doivent pas mesurer moins de 5cm. Tout semble en règle. Les matelots profitent, cependant, de l'occasion pour témoigner auprès des journalistes de leurs conditions de travail. Le contrat avec les employeurs chinois est signé en blanc et le montant de la paie dépend du bon vouloir des employeurs. Pour leur dernière mission de plus de 55 jours en mer, ces employés n'ont touché que Ar 120.000 ! Mais ils continuent de travailler dans ces mêmes conditions. Des laissés-pour-compte, en somme. **Effacement des frontières.** Cette journée en mer n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan de responsabilités des patrouilleurs. L'initiative de les faire découvrir aux médias de la région Océan Indien, vient du programme Smartfish, mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien. Dans le cadre du programme régional de surveillance des pêches (PRSP), en effet, la lutte contre les pêches illicites et le respect des réglementations sont l'essentiel des missions des patrouilleurs des mers. Depuis sept ans maintenant, 5 pays de la zone Océan Indien ont ainsi effacé les frontières et agissent ensemble dans la zone économique exclusive (ZEE). L' « Atsantsa » fait partie des trois bateaux de patrouille malgaches sur les 5 en activité dans la zone. A sa tête, le commandant Mamy Dieudonné Rakotomanga qui compte 6 patrouilles conjointes à son actif depuis sa prise de fonction fin mai 2013. A ce jour, 37 patrouilles conjointes incluant des inspecteurs de diverses nationalités, ont pu être effectuées ; 310 inspecteurs en mer et plus de 400 bateaux de pêche contrôlés, dont 10 ont été arrêtés. Quarante activités illégales ont été reportées.**Hanitra R.**

http://www.midi-madagasikara.mg/societe/2014/07/03/surveillance-peches-mission-accomplie-les-sentinelles-mers/

*IMAZPRESS
l'image au service de l'info

COURRIER DES LECTEURS DE REYNOLDS MICHEL

Pour une citoyenneté indianocéanique

A l'occasion des élections européennes de mai dernier, on a beaucoup parlé de l'Europe des peuples, de l'Europe des citoyens contre l'Europe de la technocratie et des banques. Le résultat - l'abstention massive et la montée de l'extrême droite -, a montré l'impérieuse nécessité de placer les citoyens au coeur de ce projet politique. Qu'en est-il de l'indianocéanie, celle concernant plus particulièrement les îles du Sud-Ouest de l'océan indien : Madagascar, les Comores, l'Ile Maurice, les Seychelles et La Réunion ? Les peuples de cette zone sont-ils au coeur de ce projet ? (photo D.R.)

Posté par IPR il y a 1 heures

Les peuples situés de part et d'autre de l'Océan Indien se sont, disons-le, toujours rencontrés. Dans cet immense bassin propice aux communications maritimes, il y eut échanges, circulations, connexions, partages entre les langues, les cultures et les civilisations dès les temps les plus anciens. A tel point qu'on a pu le qualifier comme le " plus grand continuum du monde au cours des quinze premiers siècles de notre ère " (Neville Chittick). Arabes, Indiens, Africains, Comoriens, Malgaches, Malais, Indonésiens, Chinois et autres se sont rencontrés par le biais du commerce du bois d'œuvre, de l'ivoire, de l'or, du fer, du riz et des esclaves ; commerce accéléré, surtout celui des esclaves, avec la création des villes islamiques à partir du 1Xe siècle et puis par des Européens à partir du XVe siècle.

Les populations de nos îles du Sud-Ouest de l'Océan-Indien sont issues de ces grandes métropoles lointaines ou plus proches. Nous sommes des îles sœurs liées à cet espace marqué par diverses civilisations, divers creusets culturels (swahili, malgache, Mascareignes), par la diversité culturelle. Donc des sociétés ouvertes. Il y a toujours eu des va et vient entre les habitants de nos îles.

Mais aujourd'hui la libre circulation devient de plus en plus difficile ; pas facile lorsqu'on est un pauvre Malgache, Comorien, Seychellois ou Mauricien de venir voir sa famille ou ses ami(e)s à La Réunion. Une association, Initiative solidaire France Océan Indien (ISFOI), vient de monter au créneau pour demander une plus grande liberté de circulation dans la zone pour les ressortissants de nos îles. Non pas de manière anarchique, mais par le biais d'un assouplissement des conditions des visas aux dits ressortissants (Le Quotidien du 06/06/14).

Autrefois, me disait un ami mauricien, on pouvait entrer à La Réunion rien qu'en indiquant l'adresse où on allait. Aujourd'hui, outre le visa, il faut une attestation d'hébergement (40 euros), une assurance maladie et une certaine somme d'argent. Il arrive même qu'un fonctionnaire zélé vérifie si le compte est bon ! Force est de constater que depuis quelques années les conditions d'obtention de visas pour les pays riverains, dits du premier cercle, se sont durcies, alors même qu'un processus d'exemption de visa est engagé depuis quelque temps pour les ressortissants de certains pays du deuxième et troisième cercles.

Les Sud-africains peuvent depuis le 1er janvier 2013 entrer à La Réunion sans visa. Ce sera pour très bientôt le cas des ressortissants de la Chine et de l'Inde, nous annoncent la ministre des Outre-mer et le ministre des Affaires Etrangères (Le Quotidien 24/05/14, Témoignages 14/06/14). Et déjà nos élus de droite et de gauche se querellent pour s'arroger la paternité de cette future décision gouvernementale ! Mais que font-ils pour une plus grande liberté de circulation pour les ressortissants de nos îles et archipels du Sud Ouest de l'océan indien ? Osent-ils interpeller fermement le gouvernement français sur cette question ? Quel monde indianocéanique veulent-ils construire ? Une Indianocéanie des hommes d'affaire, des marchands ou une indianocéanie où des peuples soient au cœur du processus ?

A l'occasion du trentième anniversaire de la Commission de l'Océan Indien (COI), célébré à Victoria aux Seychelles, le 10 janvier dernier, les responsables de cette Institution régionale, axée sur la coopération politique, économique et culturelle, ont voulu remettre en avant le concept d'" Indianocéanie " pour bien marquer l'identité commune de nos iles et archipels du Sud ouest de l'Océan Indien. Une Indianocéanie comme "socle et tremplin de notre devenir ", précisent-ils. C'est ce concept, issu de notre histoire mêlée, par lequel les pays du Sud Ouest de l'Océan Indien, regroupés au sein de la COI, veulent de plus en plus s'identifier et se reconnaître. Mais pour que ce concept et ce projet deviennent une réalité vivante, dynamique, démocratique, ils doivent être appropriés par nos populations. Il ne peut y avoir d'Indianocéanie - qui est notre avenir -, sans la participation de ces derniers.

Après 30 ans d'existence, la COI a besoin d'un nouveau souffle, d'une nouvelle étape, d'un passage de la coopération à une certaine intégration. Pourquoi pas la création d'une citoyenneté indianocéanique, une citoyenneté commune aux ressortissants de nos états insulaires, comme premier pas dans ce processus d'intégration communautaire ? La citoyenneté communautaire, avec, entre autres, le droit à la libre circulation entre les Etats membres, peut être un élément important dans cette évolution souhaitée de la " Commission de l'Océan Indien " en " Communauté de l'Océan Indien " avec de nouvelles ambitions (Vœu de Jean-Claude de l'Estrac, secrétaire de la COI, in Nation/Seychelles, 10/01/14)). Notons en passant que les Mauriciens et les Seychellois peuvent entrer et séjourner dans les pays de " l'espace Schengen " sans visa pour un séjour de trois mois. Vivement une Indianoéanie des Citoyens.

Reynolds Michel

http://ipreunion.com/courrier-des-lecteurs/reportage/2014/06/29/courrier-des-lecteurs-de-reynolds-michel-pour-une-citoyennete-indianoceanique,26136.html

lexpress.mu
online. ontime.

Questions à... BERNARD IDELSON, enseignant-chercheur en Sciences de l'information et de la communication à l'université de La Réunion

«Une communication inégalitaire entre les États membres de la COI»

Malgré une prise de conscience à plusieurs niveaux, les échanges (commerciaux, culturels, etc.) entre les cinq États demeurent très faibles, voire quasi-inexistants. Pourquoi la communication intra-indien océanique demeure-t-elle problématique ?

Cette région du sud-ouest de l'océan Indien se caractérise historiquement par de très anciennes relations maritimes. Les échanges entre les cinq États existent depuis cinq siècles. Mais les *«flux»* humains ou de marchandises sont inégaux en fonction des États, des contextes économiques et des périodes. C'est une lapalissade de rappeler, par exemple, la part relativement importante des touristes réunionnais dans les entrées à Maurice lors de la période estivale australe.

Cependant, ce mouvement est à sens unique. Les ressortissants étrangers à la communauté européenne vont se heurter à un ensemble d'obstacles réglementaires s'ils veulent se rendre à La Réunion : visas, permis de séjour, nécessité de présenter une attestation d'hébergement, des justificatifs de ressources, une assurance, etc. On ne peut pas parler ici de *«communication»*, ni de réciprocité.

En revanche, des réseaux inter-îles se développent, de plus en plus soutenus d'ailleurs par la Commission de l'océan Indien (COI) : je pense, notamment, aux rencontres animées par des universitaires et par d'autres acteurs institutionnels ou professionnels, avec publications d'actes. Les mobilisations scientifiques autour des épidémies du chikungunya ou des thématiques du climat ont attesté de cette volonté de coopération en recherche.

Il n'en est pas de même, hélas, pour les étudiants qui se heurtent aux mêmes obstacles que ceux décrits précédemment, alors qu'il faudrait penser un véritable système d'entraide et de bourses, sur le modèle de type *Erasmus* pour les étudiants de l'océan Indien.

Dans quelle mesure, les crises malgaches ont-elles ralenti l'intégration et la coopération régionales ?

Je ne suis pas spécialiste de cette question, mais ce que vous appelez les crises malgaches ont surtout bloqué l'aide de bailleurs de fonds internationaux *«occidentaux»*. Pour autant, je ne suis pas persuadé qu'elles aient eu une influence sur les relations inter-îles qui restent, de toute façon, difficiles pour des causes structurelles.



Au niveau des journaux également, nous voyons que chaque organe de presse tend à se focaliser sur son pays ou sur l'Europe et les États-Unis au lieu de s'ouvrir sur la région. Est-ce qu'Internet peut rapprocher les journalistes et les consommateurs de journaux de la région ?

> ...les conditions techniques - ainsi que culturelles - sont réunies pour que l'ambition indiaocéanique se concrétise...

Si l'on observe l'histoire récente des supports d'information parlée ou écrite de ces cinq territoires insulaires, on peut repérer deux phases. La première est marquée par la volonté de certains acteurs des médias de s'ouvrir sur la région. Ce sont, entre autres exemples, les instigateurs de l'Association des radios et des télévisions de l'océan Indien, portée au début des années 80 par le journaliste de télévision Jean-Philippe Roussy, les dirigeants du *Quotidien de La Réunion*, qui envoient des correspondants permanents, Franck Cellier et Pascal Neau, à *l'express* de Maurice à la fin des années 90, lequel support détaché à La Réunion, en 2004, une de ses journalistes, Saphira Kallee, pour créer la page *«Hors côtes»*.

La seconde phase est l'augmentation des bandes passantes qui permet techniquement d'échanger beaucoup plus facilement des images et des textes. Il n'est désormais plus nécessaire, techniquement, de faire remonter des images à Paris pour les échanger entre les îles. Par ailleurs, désormais, les journalistes comme les particuliers s'échangent des informations sur les réseaux socio-numériques. Mais, il ne faut pas pour autant tomber dans un enchantement du numérique : au-delà de la technologie, ce qui compte, ce sont les besoins, les envies, les pratiques des lecteurs, téléspectateurs, auditeurs et/ou internautes.

La proximité immédiate, ce qui se passe dans ma ville, mon quartier, m'importe plus que la tragédie de *«l'autre-monde»* : c'est une vieille règle journalistique d'ailleurs... Pour paraphraser le chercheur en communication, Dominique Wolton, le village global numérique est une coquille vide s'il ne tient pas compte des cultures et des centres d'intérêt propres aux individus.

L'ONU a décrété 2014 comme étant celle des petits États insulaires. Est-ce que les cinq îles du sud-ouest de l'océan Indien ont intérêt à travailler ensemble ?

En réalité, ces cinq territoires *«périphériques»* ont sans doute eu trop longtemps le regard tourné vers leurs *«centres»* respectifs : les anciennes puissances coloniales que sont la France et la Grande-Bretagne. Les reconfigurations mondiales, l'avènement des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), et des autres pays dits émergents, modifient la donne et créent certainement de nouvelles dynamiques économiques et géopolitiques.

Il est alors, sans doute, permis de faire un rêve, celui d'une libre circulation des États insulaires du sud-ouest de l'océan Indien, puis du grand océan Indien. Si les conditions structurelles économiques et politiques font encore obstacle, les conditions techniques - ainsi que culturelles - sont réunies pour que l'ambition indiaocéanique se concrétise. Mais le chemin risque d'être long...

Propos recueillis par **Nad SIVARAMEN**

LEMAURICIEN.COM
INDÉPENDANT D'INFORMATION ET D'OPINION

ANNICK GIRARDIN, secrétaire d'État français au Développement et à la Francophonie : « La France n'a pas encore de position au sujet de la succession d'Abdou Diouf »

ARTICLE PARU DANS LE MAURICIEN | 20 JUIN, 2014 - 19:30

Annick Girardin, secrétaire d'État français au Développement et à la Francophonie, était en visite officielle à Maurice hier au terme d'une tournée de quatre jours dans la région. Elle a confirmé que le président français François Hollande sera présent au sommet de la COI prévu le 26 juillet à Moroni. Il doit transiter par La Réunion avant de se rendre aux Comores. Dans un entretien au Mauricien avant son départ, Annick Girardin a évoqué la coopération régionale et les relations bilatérales avec Maurice. Elle a aussi précisé avoir plaidé auprès du Premier ministre pour le transfert d'urgence de deux détenus français pour des raisons humanitaires. Concernant la candidature de Jean-Claude de l'Estrac au poste de secrétaire général de la COI, elle souligne l'importance d'un consensus en Afrique et observe que la France n'a pas encore de position sur le sujet. « La France ne renonce pas à ce jour à avoir une candidature. Tous les jeux sont ouverts », a-t-elle insisté.

Vous venez de faire une tournée de quatre jours dans l'océan Indien. Pouvez-vous nous en parler ?

L'objectif de ma visite dans l'océan Indien était de préparer la visite du Président de la République française, qui viendra assister au sommet de la COI en juillet. À cette occasion, il m'a demandé de rencontrer l'ensemble de nos partenaires dans la région de l'océan Indien, notamment à Madagascar, aux Comores et à Maurice. Je suis ici à la fois pour parler de l'organisation du sommet, des débats et des discussions qui auront lieu également, mais aussi pour profiter, à chaque étape, de parler des sujets bilatéraux, mais aussi sur le soutien que la France peut apporter au développement et l'aide qu'elle peut apporter aux différents pays. Je porte également ma casquette de la francophonie pour voir comment on peut également promouvoir la francophonie dans l'ensemble de l'océan Indien. À partir de Maurice, on voit qu'il y a des éléments très encourageants puisque la langue française continue à progresser. On peut s'appuyer également sur un certain nombre de projets, donc celui de formation universitaire bilingue français–anglais que j'ai inauguré dans la journée à l'Université de

Mascareignes. On vise non seulement l'excellence, mais également à répondre aux besoins d'avenir de l'océan Indien, avec des liens avec des universités françaises et des doubles diplômes. Il est important aujourd'hui d'avoir des doubles qualifications. La jeunesse, la formation et l'éducation font partie de mes priorités depuis que je suis arrivée comme Secrétaire d'État au Développement. J'ai eu aussi l'occasion de travailler sur les dossiers de l'agence française de développement, cet outil présent à la fois à Maurice, à Madagascar et aux Comores. Ce sont des agences très dynamiques proches des populations et des gouvernements et qui travaillent sur des projets répondant aux besoins des populations. Il est important de continuer à la fois sous la forme d'aides directes de subventions et, dans certains cas, de prêts. C'est ainsi qu'on envisage de poursuivre le soutien dans l'océan Indien.

Comment, selon vous, se porte la Commission de l'océan Indien ?

La Commission de l'océan Indien a aujourd'hui 30 ans d'existence. On voit aujourd'hui combien elle peut avoir un rôle politique. Son secrétaire général va proposer qu'on lui donne une autre dimension, qu'on lui permette de faire le lien entre les différents États de l'océan Indien, comment, demain, on pourra construire un projet économique et politique qui tire l'ensemble de la région vers le haut. On a parlé de transport, de circulation, de politique maritime... Certains sujets ont été travaillés. Dans ma délégation se trouve également l'ambassadrice de France pour l'océan Indien, qui a travaillé sur ces questions. Je crois qu'on ne peut être que satisfait du travail qui a été accompli jusqu'ici dans la COI, et qui souhaite aller vers cette organisation qui donnera un vrai élan à cette région, qui a beaucoup de ressources, que ce soit à Maurice, à Madagascar ou aux Comores. Avec Maurice, nous partageons l'idée que nous pouvons tous soutenir Madagascar et que l'évolution de la Grande Île, qui sort d'une longue crise, permettra à l'ensemble de la région d'en bénéficier.

L'agenda du sommet a-t-il été arrêté ? Quels sont les principaux points qui seront évoqués ?

Le Président de la République, François Hollande, sera présent à Moroni en début de l'après-midi du 26 juillet. Le matin, il y aura des travaux du Conseil des ministres, qui aura déjà planché sur un certain nombre de thèmes. Et les présidents qui seront présents dans l'après-midi prendront un certain nombre de décisions.

On a parlé du changement d'appellation de la COI...

Il y a plusieurs sujets, notamment celui-ci. C'est une question qui mérite réflexion. Il a été

prévu d'organiser à Madagascar, le 3 juillet, une nouvelle réunion des ministres pour arrêter l'ordre du jour et les points qui seront évoqués.

Le président Hollande était en tournée en Afrique récemment. Cette fois, on le verra dans l'océan Indien. Pour la France, l'océan Indien et l'Afrique sont-ils complémentaires ?

La politique de développement et de solidarité française a aujourd'hui une loi, qui sera d'ailleurs adoptée sous peu à l'Assemblée nationale française et au Sénat. Elle concerne 16 pays prioritaires et détermine les grandes orientations de cette politique et les critères dans lesquels on intervient aujourd'hui, qui comprennent les exigences d'efficacité, le résultat, et la transparence. C'est un message d'accompagnement et nous voulons être des partenaires d'égal à égal. L'aide que la France peut apporter passe par ses institutions, mais aussi à travers l'Europe puisque la contribution des Français et des Françaises représente 20% des aides européennes.

À Maurice, vous avez eu des discussions avec le ministre des Affaires étrangères Arvin Boolell et le Premier ministre Navin Ramgoolam. Quels ont été les sujets d'intérêt commun évoqués ?

Nous avons évoqué l'organisation du sommet de la COI et confirmé la présence du président François Hollande. En bilatéral, nous avons travaillé sur un certain nombre de questions, dont la candidature de Jean-Claude de l'Estrac au poste de secrétaire général de l'OIF. J'ai rappelé qu'à cette date, la France n'avait pas encore de position à ce sujet. Elle est sensible à un consensus des États africains et estime que des décisions ne seront pas prises avant septembre. La campagne est ouverte. Lorsqu'on veut promouvoir des candidats, on fait campagne. La France recevra l'ensemble des candidatures et sera très vigilante sur les échanges qui se feront à travers ces candidatures.

Vous avez rencontré le candidat mauricien aujourd'hui…

J'ai rencontré Jean-Claude de l'Estrac à Paris en tant que candidat, mais aussi à Maurice aujourd'hui. Nous avons fait une réunion de travail sur l'organisation du sommet.

Le ministre mauricien des Affaires étrangères a-t-il sollicité le soutien de la France ?

Le ministre des Affaires étrangères comme le Premier ministre m'ont demandé quelle était la position de la France sans me demander un soutien particulier. Le ministre des Affaires

étrangères, comme le Premier ministre, font campagne pour le candidat mauricien. Il était tout à fait normal que la question soit évoquée. La France a bien entendu cette candidature et j'ai reçu Jean-Claude de l'Estrac à Paris. Cependant, les jeux sont ouverts. Nous verrons comment la situation évolue et comment le consensus se fera, ainsi que comment d'autres États, comme le Canada et le Québec, se positionneront. La France ne renonce pas non plus à ce jour à avoir une candidature. Tous les jeux sont ouverts. Nous avons encore un peu de temps.

Le nom de M. Delanoë a été évoqué ces derniers temps. Qu'en est-il vraiment ?
Son nom a été cité dans la presse, pas par le gouvernement.

Quelle est votre évaluation de la situation entre la France et Maurice ?
Ce qui est très réconfortant pour moi. J'ai aussi rencontré un milieu économique dynamique qui accompagne le projet de développement sur ce territoire, surtout sur le volet de l'énergie et du développement durable. Ce qui me permet de venir sur le sommet Paris 2015, que tout le monde attend, sur le climat. Et on s'attend tous à ce que cet accord soit ambitieux. Dans ce chemin que la France va parcourir avec beaucoup de ses partenaires, nous avons besoin d'obtenir l'union des milieux des Petits États insulaires en Développement. On a besoin de ce soutien. Je pense que l'exemple de Maurice est important, mais peut aussi dynamiser les autres petites îles.

Vous avez lancé un appel au ministre des Affaires étrangères concernant les détenus français à Maurice ?
Nous avons parlé d'un certain nombre de détenus à Maurice. J'ai expliqué au Premier ministre que la France a travaillé sur une information aux voyageurs français pour les mettre en garde contre le trafic de Subutex de manière à ce que cela n'arrive pas. Il n'en demeure pas moins qu'un certain nombre de Français ont été jugés et sont aujourd'hui en prison. Nous avons fait une demande, au-delà du travail qu'on fait ensemble, pour arriver à un accord. C'est une urgence que j'ai plaidée auprès du Premier ministre. On souhaiterait voir ce détenu regagner la France pour des raisons médicales graves. Le Premier ministre y a été sensible. Un autre cas concerne une femme qui a déjà fait une grande partie de sa peine ici à Maurice. Elle a été exemplaire dans sa manière d'être. Nous pensons que ces deux signes seraient bons dans le cadre de bonnes relations entre la France et Maurice et pour solutionner les situations humaines difficiles.

L'accord bilatéral entre la France et Maurice sur le transfert de détenus français arrive-t-il ?

L'accord a été réfléchi. Il y a des travaux qui sont menés. Il serait trop tôt d'en parler, mais il y a des cas plus urgents que je souhaitais soumettre au Premier ministre.



mauricien — interview — vendredi 20 juin 2014 — 9

Propos recueillis par Jean Marc POCHÉ

Annick Girardin *secrétaire d'État français au Développement et à la Francophonie*

« La France n'a pas encore de position au sujet de la succession d'Abdou Diouf »

Dans le cadre de votre tournée dans la région, nous avons constaté que Madagascar parle des îles glorieuses et que les Comores parlent de Mayotte. Le cas de Tromelin est différent puisqu'il y a un projet de loi qui attend d'être adopté par le Parlement français. Quel est votre avis ?

La France, depuis de nombreuses années, a travaillé avec Maurice sur une pratique de cogestion de Tromelin. Un projet de loi est déjà passé au Sénat et devait être discuté à l'Assemblée générale. Elle a cependant été reportée. Nous espérons la travailler avec les parlementaires, mais la France ne change absolument pas de position. Le travail collectif mené avec Maurice se poursuivra.

Une dernière impression sur votre tournée ?

À Maurice, je me suis sentie très bien. Est-ce parce que la députée de St-Pierre et Miquelon (un archipel français d'Amérique du Nord situé dans l'océan Atlantique Nord) avec son expérience de contexte nord-américain, dans un milieu certes français mais entouré d'un milieu anglophone, mais cette manière de savoir qu'il faut s'intégrer dans la région pour avoir une chance de développement économique était mon quotidien. Ce quotidien, je l'ai retrouvé quelque part ici, et je me suis sentie très bien. Je vois que la France et Maurice pourront donner un nouvel élan à l'ensemble de l'océan Indien, dont Madagascar.

Un mot sur Les Moulins de la Concorde, que vous avez visités hier matin ?

C'est une belle expérience et une aventure humaine extraordinaire puisque l'entreprise a 45

ans d'existence. J'ai vu la présentation de l'AFD, mais on imagine le parcours durant ces 45 années et on voit le côté humain de ce projet et l'envie de faire en sorte que ce pays avance. On constate un milieu économique qui porte son histoire et sa population, son envie de créer du travail. Je me bats aussi pour qu'on reconnaisse dans nos échanges et nos partenariats que le milieu économique est un élément indispensable de développement. J'ai été touchée par ce projet. En milieu îlien, on a tendance à mettre de l'avant ce qui ne marche pas. Moi, j'aime plutôt mettre l'emphase ce qui marche. Ainsi, on matérialise bien mieux l'espoir lorsqu'on a des expériences comme celle-ci devant soi.

http://www.lemauricien.com/article/annick-girardin-secretaire-detat-francais-au-developpement-et-la-francophonie-la-france-na-p